

Annulation de la corrida : les faits sont têtus

Dans un communiqué du 18 septembre, le Comité des fêtes annonce l'annulation de la corrida 2023... Le Maire refusant l'utilisation du domaine public nécessaire à l'organisation.

Le Maire répond dans un communiqué surréaliste « C'est pas moi c'est lui » dès le lendemain, le 19 septembre. Puis la majorité se fend dans l'Ovillois d'octobre, d'une tribune règlement de compte. Une tribune que tous les groupes politiques devaient rendre... le 15 septembre. Etrange, non ?

Le reste est un florilège d'affirmations et d'accusations gratuites.

A propos des comptes qui seraient inexacts : mais monsieur le Maire, les avez-vous seulement demandés au Comité des Fêtes ? Ceux-ci sont rédigés par un expert-comptable et validés par un commissaire aux comptes... De plus, le Conseil a élu 2 de vos adjoints pour siéger au Comité directeur de ladite association. Que peuvent-ils nous dire sur le sujet... Qu'ils n'avaient ni le temps de s'y intéresser ni de les demander ? C'est ballot non ? Il est donc préférable de dire n'importe quoi ?

Domage enfin de ne pas avoir tenu compte de l'avertissement de l'opposition « il va falloir nous expliquer comment vous allez faire ? » quand, en mars, la majorité retirait l'organisation de la course au CDF. Un revirement d'autant plus incompréhensible que M. Chambon avait participé quelques mois plus tôt, à la conférence de presse annonçant la tenue de l'épreuve 2023, inscrite et labellisée... par le Comité des Fêtes !

Quel ratage, loufoque et triste !

Les élus du groupe ID Commune,
contact@idcommune.com
www.facebook.com/IDcommune